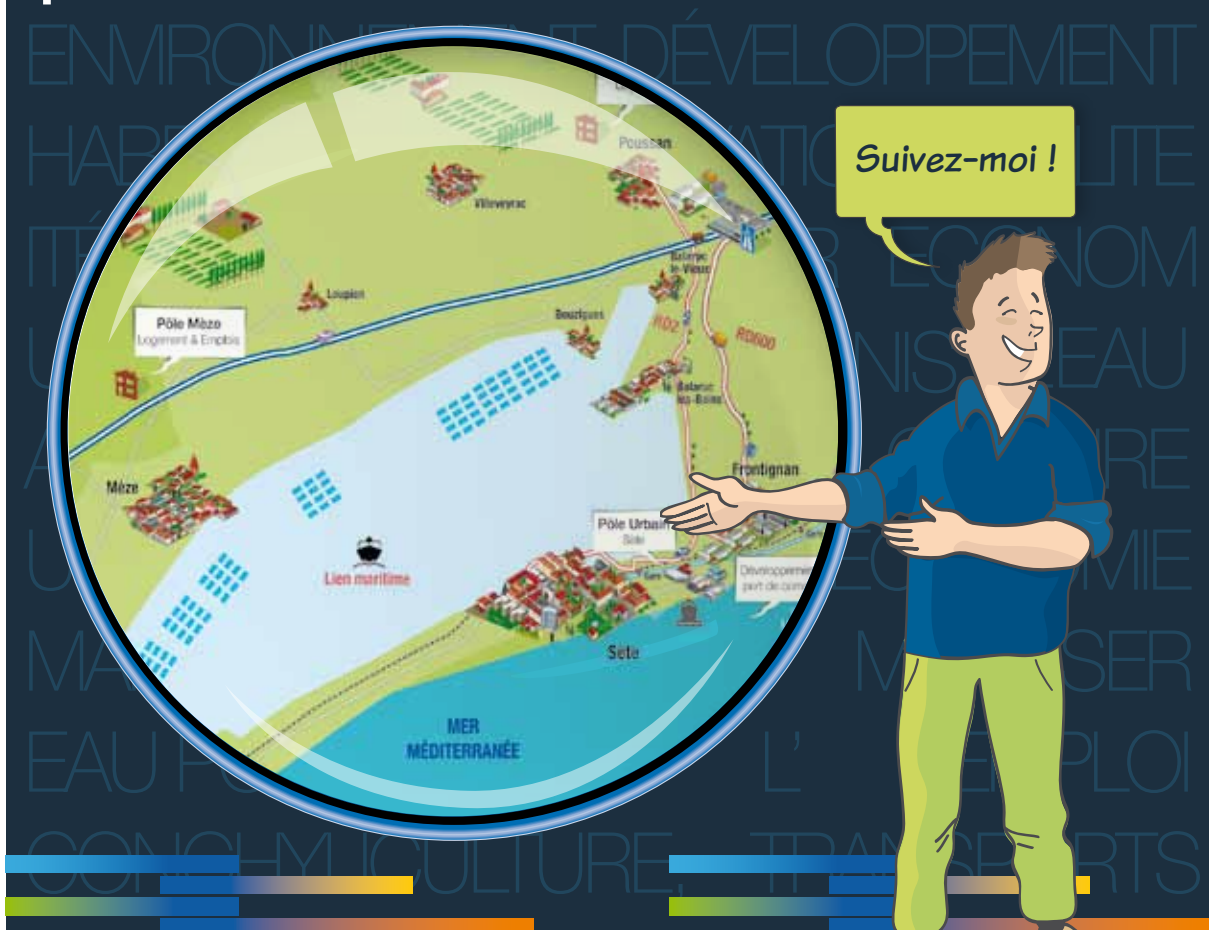


## Avec Scot, le territoire de Thau prend son avenir en main !



Le futur du bassin de Thau ne se décide pas en un jour. Territoire aussi attractif qu'exceptionnel, il pourrait pâtir d'une croissance incontrôlée. Pour anticiper son évolution, maîtriser son développement et préserver son environnement unique, les 14 communes de Thau agglomération et de la Communauté de Communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT) se sont réunies au sein du SMBT (Syndicat Mixte du Bassin de Thau) pour imaginer ensemble les grandes orientations de son Schéma de Cohérence Territoriale (voir encadré).

**Objectif : dessiner un modèle de développement de notre territoire pour les 20 ans à venir.**

Des enjeux essentiels pour lesquels tous les habitants sont invités à participer car ils nous concernent tous !

### Qu'est-ce que le Scot ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme élaboré par les élus qui définit un projet d'avenir durable pour le territoire.

Parce qu'un habitant ne va pas nécessairement travailler, faire ses achats ou se divertir dans la commune où il réside, le développement du territoire doit être réfléchi à une échelle plus large que la commune.

Le Scot assure la cohérence de développement dans tous les aspects de la vie quotidienne des habitants : logement, cadre de vie, environnement, déplacements, économie, agriculture...

# Le Scot : Une vision partagée pour le territoire de Thau

## Les tendances actuelles...

**Une pression démographique** très forte qui entraîne un étalement urbain et une forte consommation d'espace.

**Un patrimoine écologique, paysager et agricole remarquable** à valoriser, mais qui est menacé par les pressions de l'urbanisation.

**Un territoire proche d'une grande agglomération**, attractif et accessible. L'offre économique est diversifiée mais répartie sur des sites dispersés.

**Une hausse constante des déplacements** automobiles et un réseau de voirie ponctuellement saturé.

## ➤ Notre ambition pour l'avenir

➤ **Maîtriser l'urbanisation** : c'est encadrer l'accueil de population et construire en priorité dans les zones urbaines.

➤ **Faire le choix d'un aménagement responsable** : c'est se développer tout en préservant les ressources naturelles et agricoles du territoire, essentielles pour ses activités en particulier de pêche et de conchyliculture.

➤ **Structurer le développement autour de 3 pôles majeurs** ; favoriser la proximité habitat/emploi et limiter les déplacements.

➤ **Favoriser l'usage des modes de déplacement alternatifs** à la voiture : transports collectifs, cheminements doux.

Comment vivrons-nous demain à Thau ? Il faut le préparer aujourd'hui !



Toutes les villes et les villages du territoire de Thau ont une identité commune. Ils constituent un bassin de vie dont les déplacements, l'urbanisation et l'économie sont reliés par la Lagune. Le Scot de Thau en est le gardien : il protège les espaces naturels et agricoles, il valorise ses ressources pour favoriser l'emploi, il préserve le cadre de vie de ses habitants. La qualité de la Lagune est un défi essentiel pour l'économie locale (conchyliculture, pêche) : si la pression démographique actuelle continue, l'avenir

des zones agricoles est compromis et les rejets d'eaux usées auront des conséquences dramatiques sur la qualité de l'eau. Le complexe portuaire Sète-Frontignan est un atout majeur pour l'économie de ce territoire, mais son développement doit se faire dans le respect des qualités environnementales de ce site. Pour préserver durablement le bassin de Thau, le Scot prévoit de limiter l'urbanisation de certaines zones et de densifier certains secteurs, en organisant les déplacements afin d'améliorer la mobilité à l'intérieur du territoire.

## Un projet participatif et des axes de développement à construire ensemble :

### 1-Protéger l'environnement & le cadre de vie



#### C'est préserver les espaces naturels importants pour la biodiversité

Le Scot crée un système de protection (l'interdiction d'urbaniser) pour ces espaces : les zones humides, les massifs de garrigue, les zones agricoles occupées par des espèces protégées, les cours d'eau, les zones importantes pour la protection des masses d'eau souterraines... Ces protections forment la « trame verte et bleue ».



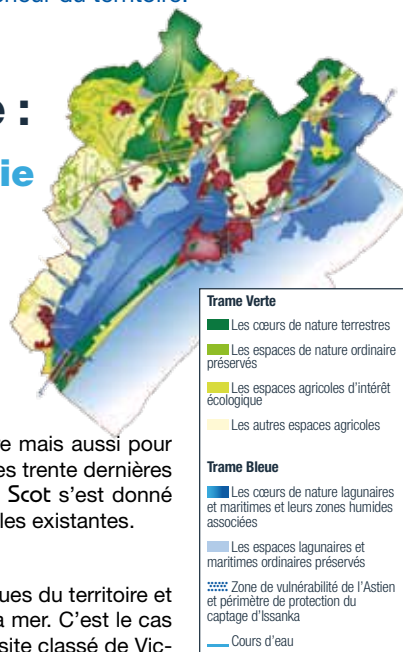
#### C'est protéger les espaces agricoles

L'agriculture a un rôle économique et alimentaire essentiel pour le territoire mais aussi pour l'environnement et la qualité des paysages. Or, le développement urbain des trente dernières années s'est fait sur presque 2000 hectares de ces zones agricoles ! Le Scot s'est donné comme enjeu de préserver la vocation agricole de 96,4% des zones agricoles existantes.



#### C'est créer des coupures d'urbanisation

Ces zones sanctuarisées par le Scot protégeront les paysages emblématiques du territoire et permettront d'éviter une urbanisation continue le long de la lagune et de la mer. C'est le cas par exemple de la coupure d'urbanisation qui préservera la liaison entre le site classé de Vic-La-Gardiole et le massif de la Gardiole.



### 2-Maîtriser l'urbanisation, structurer le développement

#### Adapter l'évolution démographique aux capacités d'accueil

La croissance démographique exceptionnelle du département de l'Hérault entraîne une forte urbanisation. Le territoire de Thau ne peut pas devenir un simple territoire d'extension de Montpellier : il ne peut pas contribuer à l'accueil sans limite de populations sans dégrader son environnement unique ni compromettre ses activités maritimes. Si on laisse faire, toutes les zones agricoles seront progressivement urbanisées. Les rejets des eaux usées induits auront un impact catastrophique dans la lagune. Au rythme actuel, si le territoire continue à recevoir autant d'habitants, tout le bassin versant sera urbanisé. La population passera de 128 500 habitants aujourd'hui à 184 000 en 2030 ! Le Scot s'est donné une limite de 158 000 habitants maximum dans les 20 prochaines années.



## HABITAT

### Le Scot organise et répartit l'urbanisation sur le territoire.



#### ➤ Priorité à la construction dans les zones déjà urbanisées

Les critères privilégiés :

• **Limiter la consommation d'espace** :  
• pour stopper le grignotage des terres agricoles.  
• 1/3 du développement futur se fera sur des friches industrielles.

• **Proximité emploi/habitat** :  
• c'est construire en priorité dans les villes suffisamment dotées en services et équipements, pour réduire les besoins de déplacement. Les logements seront organisés à proximité des principaux sites d'emploi, des équipements et des services.

• **Limiter l'impact sur la lagune** :  
• c'est urbaniser le moins possible sur le bassin versant pour conserver le fonctionnement naturel hydrographique.

#### ➤ Définir 3 pôles principaux de développement

Objectif : structurer le développement et limiter l'étalement urbain.

Le Scot identifie 3 sites. Ils répondront aux 3/4 des besoins du territoire en logement, accueil d'entreprise, emploi, équipements :

- Le triangle Sète- Frontignan-Balaruc les Bains : il forme le cœur urbain de Thau, il regroupe 70% des emplois.
- Les nouveaux quartiers de Mèze et Poussan.



## TRAVAIL

Privilégier les activités liées au territoire, non délocalisables

Le Scot souhaite donner la priorité aux activités économiques qui font la richesse et la spécificité du territoire :

**La pêche et la conchyliculture.** 3000 personnes en vivent une spécificité qui impose des normes très strictes de gestion des eaux pluviales avant toute urbanisation. Il faudra également réserver sur le littoral et sur l'eau certains espaces dédiés à ces activités.

**Le port régional** de commerce dont le Scot va accompagner le développement en poursuivant sa mutation de port industriel en un véritable port logistique. Il va quitter les rivages de la lagune pour se déployer sur la façade maritime. Le Scot valorisera ses atouts en matière d'intermodalité : mer-fluve, mer-fer et mer-route.

#### Le projet de base logistique arrière du port envisagé à Poussan :

Initiée par la Région, elle sera une base logistique et non industrielle. Elle complètera l'offre de Sète et de ses infrastructures d'accueil et de transports. Ce site sera respectueux de l'environnement. Il est le seul à pouvoir répondre aux besoins du Port, à proximité de l'embranchement autoroutier. Il accueillera à terme 1600 emplois !

Les activités commerciales : elles seront prioritairement implantées aux centres-villes.

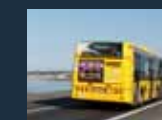
### 3-Organiser les déplacements

Ce choix d'urbanisation et de développement nécessite, mais aussi facilite l'organisation des déplacements

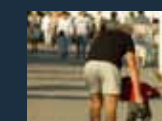
Avec le Scot, place aux modes de déplacement alternatifs à la voiture.

#### -Favoriser un transport urbain performant pour l'accès aux pôles de développement

+ de 30% des logements seront construits dans ces secteurs : quartier gare de Sète, secteur de la Peyrade à Frontignan, secteur de l'ancienne gare de Balaruc les Bains... Ils seront ainsi à moins de 10 mn en bus du pôle d'échange de Sète, avec un TER toutes les 12 mn vers Montpellier.



-Favoriser toutes les formes de mobilité : en multipliant les cheminements doux (circulations piétonnes, cyclables), en mettant en place des navettes maritimes. En séparant les mobilités liées aux activités du port et à l'activité économique, canalisées sur la RD 600, et en les éloignant de la circulation au bord de la lagune, où seront favorisés les circulations douces et les transports en commun.



# Un projet à construire ensemble : votre avis compte !

Toute la population est invitée à s'exprimer sur le projet du Scot afin qu'il réponde au mieux aux attentes des habitants. Comment donner votre avis ?

**du 3 juin au 5 juillet 2013 dans votre Mairie.**  
**Plus d'infos sur [www.smbt-scot.fr](http://www.smbt-scot.fr)**

Participez  
à l'enquête  
publique



Contact  
SMBT



328, Quai des Moulins  
34200 Sète  
Tél. : 04 67 74 61 60  
Mail : [contact@smbt.fr](mailto:contact@smbt.fr)

[www.smbt.fr](http://www.smbt.fr)